

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**96<sup>e</sup> assemblée**  
**6 septembre 2011**

Procès-verbal de la quatre-vingt-seizième assemblée du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan, séance tenue le 6 septembre 2011 à 19 : 00 heures au CLSC Saint-Tite, 750, rue du Couvent à Saint-Tite.

**Présences :**

- Monsieur Aimé Bernier
- Monsieur Alain Corriveau
- Madame Julie Goyette
- Madame Aline Grondin
- Madame Josée Lebel
- Monsieur Guy Lefebvre
- Madame Lorraine Levasseur
- Monsieur Gilles Maurais
- Madame Hélène C. Pepin
- Madame Marthe Rivard
- Madame Céline Roy
- Madame Gaétane Tremblay
- Madame Alice Trottier

**Absences motivées :**

- Madame Sylvie Tellier
- Monsieur Yvon Veillette

Monsieur Gilles Maurais préside l'assemblée et monsieur Alain Corriveau, agit à titre de secrétaire.

Assiste également à cette assemblée, madame Manon Trudel.

**CA-096-01**

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La séance ayant été convoquée dans les délais prescrits par le Règlement de régie interne et le quorum étant satisfait, monsieur Gilles Maurais, président, souhaite la bienvenue aux administrateurs et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 : 00 heures.

Résolution : 1539-09-11  
Relative à l'ouverture de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Céline Roy, appuyée par madame Marthe Rivard, de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 19 : 00 heures.

- Adoptée à l'unanimité -

## CA-096-02

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution : 1540-09-11

Relative à l'adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Julie Goyette, appuyée par madame Josée Lebel, que l'ordre du jour suivant soit adopté.

- CA-096-01 Ouverture de l'assemblée.
- CA-096-02 Adoption du projet d'ordre du jour.
- CA-096-03 Adoption du procès-verbal du 14 juin 2011
- CA-096-04 Suivi au procès-verbal du 14 juin 2011
- CA-096-05 Parole à l'assemblée (selon l'article 42 du règlement de régie interne).
- CA-096-06 Sujets soumis pour décision :
  - 6.1 Nominations des médecins pour le Festival Western
  - 6.2 Ententes de gestion 2011-2012
  - 6.3 Politique concernant l'exploitation des activités accessoires commerciales
  - 6.4 Politique d'exclusivité de fonction et conflit d'intérêts
  - 6.5 Comité de négociation des clauses locales de la convention collective
  - 6.6 Autorisation pour signature du DG pour le contrat de transport (excluant les personnes et les prélèvements)
- CA-096-07 Rapports statutaires soumis pour adoption :
  - 7.1 Comité de vigilance
    - a) Rapport sur les plaintes
    - b) Rapport sur la gestion des infections
  - 7.2 Comité d'audit
    - a) Suivi financier à la P4 finissant le 16 juillet 2011
    - b) Tableau de bord – compressions budgétaires
    - c) Tableau de bord – utilisation des agences privées
  - 7.3 Comité de suivi des ressources humaines
    - a) Rapport sur le suivi de l'assurance-salaire à la période 4
    - b) Rapport sur les griefs
  - 7.4 Rapport annuel de gestion 2010-2011
- CA-096-08 Sujets soumis pour information :
  - 8.1 Élections
- CA-096-09 Correspondance.
- CA-096-10 Autres sujets
  - 10.1 Démission de monsieur Michel Croteau
  - 10.2 Démission de monsieur Jean-Luc Henry
  - 10.3 Nomination au comité d'audit
  - 10.4 Méchoui au profit de la Fondation du Centre d'accueil de Saint-Narcisse

CA-096-11 Levée de l'assemblée.

- Adoptée à l'unanimité -

**CA-096-03**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JUIN 2011**

Le procès-verbal de la rencontre du 14 juin 2011 étant conforme, les membres en disposent.

Résolution : 1541-09-11  
Relative à l'adoption du procès-verbal  
de la quatre-vingt-quinzième assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Hélène C. Pepin, appuyée par madame Alice Trottier, d'adopter le procès-verbal de la quatre-vingt-quinzième (95<sup>e</sup>) assemblée du conseil d'administration, réunion tenue le 14 juin 2011, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

**CA-096-04**

**SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 14 JUIN 2011**

Aucun suivi à la réunion du 14 juin 2011.

**CA-096-05**

**PAROLE À L'ASSEMBLÉE**

Deux (2) participants assistent à cette assemblée.

**CA-096-06**

**SUJETS SOUMIS POUR DÉCISIONS :**

6.1 Nominations des médecins pour le Festival Western

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que l'établissement se doit d'assurer une couverture médicale adéquate durant le Festival Western 2011 soit du 8 au 18 septembre 2011.

La nomination des médecins et l'octroi de privilèges requièrent une résolution du conseil d'administration.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1542-09-11  
Relative à la nomination des médecins  
pour le Festival Western 2011

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer aux règles de nomination;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Marthe Rivard, appuyée par monsieur Aimé Bernie, d'entériner le privilège octroyé au Dr Jamal Serrar par le président du CMDP ainsi que la direction des services professionnels du CSSS Vallée-de-la-Batiscan,

pour la période du 8 au 18 septembre 2011 au CLSC Saint-Tite, afin d'offrir une couverture médicale adéquate durant le Festival Western de Saint-Tite.

- Adoptée à l'unanimité –

## 6.2 Entente de gestion 2011-2012

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les administrateurs que suite aux discussions avec l'agence, l'établissement a reçu l'entente de gestion officielle 2011-2012. Plusieurs changements ont été apportés à la formule qui nous est présentée cette année. L'entente comprend autant le suivi d'indicateurs chiffrés que des engagements formulés en termes d'objectifs.

Cette entente a fait l'objet de négociations préalables entre l'Agence et le CSSSVB sauf pour certaines portions historiques. De fait, l'annexe à l'entente composée d'attentes signifiées (chiffrées ou non) est la portion non négociable de la l'entente de gestion. L'entente et l'annexe (les attentes signifiées) découlent de la planification stratégique du ministère et de l'Agence.

Monsieur Corriveau présente les principaux enjeux de l'entente.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1543-09-11

Relative à l'adoption de l'entente de gestion 2011-2012

CONSIDÉRANT QUE l'établissement a la responsabilité d'assurer le suivi des indicateurs de gestion ;

CONSIDÉRANT QUE l'établissement et l'Agence ont convenu des principales cibles conjointement ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Aline Grondin, appuyée par madame Alice Trottier, d'adopter les ententes de gestion 2011-2012, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

## 6.3 Politique concernant l'exploitation des activités accessoires commerciales

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, explique aux administrateurs qu'avec le regroupement des ressources de soutien à domicile, une problématique en lien avec le stationnement est apparue. Problématique qui sera exacerbée lors de la période d'activité du Festival Western.

De fait, le nombre de places de stationnement devra être augmenté. La direction générale a d'ailleurs donné son aval pour que les travaux nécessaires soient réalisés. Les coûts prévus sont de l'ordre de 12 000 \$ et permettront l'ajout de 14 places de stationnement.

Toutefois, une politique ministérielle en la matière interdit à l'établissement d'utiliser son budget de fonctionnement pour réaliser ces travaux, ni d'ailleurs en théorie pour assurer l'entretien de ses stationnements.

La totalité des contrats de location d'espace pour le Festival Western et pour les distributrices dans les installations prévoit que les sommes sont directement allouées aux fondations. Ce fonctionnement n'est pas légal dans le contexte législatif et réglementaire actuel.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1544-09-11

Relative à la politique concernant l'exploitation des activités accessoires commerciales

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Marthe Rivard, appuyée par madame Hélène C. Pepin, de mandater le directeur général afin que les fondations concernées soient rencontrées et que celui-ci produise une politique en regard des activités particulières qui permette à l'établissement de rencontrer ses obligations légales et réglementaires et continuer à soutenir ses fondations par l'octroi des surplus de revenus associés aux activités particulières.

- Adoptée à l'unanimité –

#### 6.4 Politique d'exclusivité de fonction et conflit d'intérêts

Certaines modifications seront apportées à la présente politique, suite à des discussions en comité de gestion. La politique modifiée sera donc présentée pour adoption au prochain conseil d'administration d'octobre prochain.

#### 6.5 Comité de négociation des clauses locales de la convention collective

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les administrateurs qu'en juin dernier un comité de négociation des clauses locales de la convention collective a été formé.

Suite à la démission de monsieur Michel Croteau au poste de chef du service des ressources humaines, une nouvelle résolution doit être adoptée afin de le remplacer.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante à l'effet de modifier la composition du comité.

Résolution : 1545-06-11

Relative à la formation du comité de négociation des clauses locales de la convention collective

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Aimé Bernier, appuyée par madame Gaétane Tremblay, de nommer les personnes suivantes comme représentants patronaux sur le comité de négociation des clauses locales de la convention collective du CSSS Vallée-de-la-Batiscan :

- › Michel Champagne
- › Louise Vandal
- › Michelle Paquet
- › Le chef du service des ressources humaines ou un représentant de l'employeur identifié par le directeur général

- Adoptée à l'unanimité –

#### 6.6 Autorisation pour signature du DG pour le contrat de transport (excluant les personnes et les prélèvements)

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les administrateurs à l'effet que le contrat de l'établissement en ce qui a trait au transport de la buanderie et d'équipements entre les installations était arrivé à échéance depuis un peu plus d'une année. Ces délais ont en grande partie été dus à la durée des discussions avec le CSSS de l'Énergie concernant le lavage de linge.

Conformément à la loi, nous avons procédé à la préparation du cahier de charge.

Quatre (4) soumissionnaires ont déposé des offres. Le plus bas soumissionnaire est Transport McMurry qui est le même transporteur qui détenait l'ancien contrat. Le contrat d'une durée de trois (3) ans est de 265 200 \$ et il s'accompagne de deux (2) années d'option.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges, discussions les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1546-09-11

Relative à l'autorisation pour signature du DG pour le contrat de transport (excluant les personnes et les prélèvements)

CONSIDÉRANT que l'établissement doit renouveler son contrat de transport afin de répondre à ses besoins de transport pour la buanderie, le courrier interne et certains biens meubles ;

CONSIDÉRANT que l'établissement a respecté la procédure d'appel d'offre ;

CONSIDÉRANT que l'offre de Transport McMurry répond aux besoins de l'établissement en ce qui a trait à ses besoins de transport de buanderie et de matériel ;

CONSIDÉRANT que le montant global du contrat ne comprend pas de hausse significative ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Julie Goyette, appuyée par madame Hélène C. Pepin, d'autoriser le directeur gé-

néral à signer l'entente de trois (3) ans conformément à la politique sur les achats.

- Adoptée à l'unanimité -

CA-096-07

## **RAPPORTS STATUTAIRES SOUMIS POUR ADOPTION :**

### **7.1 COMITÉ DE VIGILANCE**

#### A) Rapport d'activités et d'examen des insatisfactions du 3 juin au 26 août 2011

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que le comité a procédé à l'étude détaillée du rapport sur les plaintes pour la période 3 juin au 26 août 2011.

Pour cette période, la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services a traité :

- ♦ 6 plaintes
- ♦ 4 interventions
- ♦ 2 dossiers d'insatisfaction en cours d'analyse à la période précédente

Présentation du rapport d'activités pour cette période.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1547-09-11  
Relative au rapport d'activités et d'examen des insatisfactions du 3 juin au 26 août 2011

CONSIDÉRANT QUE suite à l'étude détaillée du rapport sur l'examen des plaintes pour la période du 3 juin au 26 août 2011, le comité de vigilance et de la qualité recommande au conseil d'administration son adoption ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Lorraine Levasseur, appuyée par madame Hélène C. Pepin, d'adopter, suite à la recommandation du comité de vigilance et de la qualité, le rapport sur l'examen des plaintes du 3 juin au 26 juillet 2011, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

#### B) Rapport sur la gestion des infections du 10 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2011

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les membres du conseil d'administration sur les

infections survenues pour la période du 10 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2011 :

- ♦ Éclosions vécues par notre clientèle en hébergement (incluant les RNI).
- ♦ Situations de Clostridium difficile.
- ♦ Toute situation infectieuse.

Une éclosion de symptôme d'allure grippale (SAG) est survenue en centre d'hébergement. Aucune conséquence n'a été notée pour la santé des personnes atteintes.

Une personne a contracté la bactérie Clostridium difficile. Aucune transmission de l'infection.

Un nouveau programme de surveillance pour la clientèle hébergée est mis en place : la surveillance des infections urinaires pour les résidents porteurs de sondes à demeure. Jusqu'à présent, aucune infection.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1548-09-11

Relative au rapport sur les infections du 10 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2011

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'étude détaillée du rapport sur les infections pour la période du 10 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2011, le comité de vigilance et de la qualité recommande au conseil d'administration son adoption ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Alice Trottier, appuyée par monsieur Guy Lefebvre, d'adopter le rapport sur les infections pour la période du 10 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2011, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

## **7.2 Rapport du comité d'audit**

### **A) Suivi financier de la période 4 finissant le 16 juillet 2011**

Monsieur Aimé Bernier, président du comité de vérification, informe les membres du conseil d'administration sur le rapport financier de la période 4 finissant le 16 juillet 2011.

Ce rapport démontre que l'établissement dégage, à la fin de la période 4, un surplus budgétaire de 96 432 \$.

Monsieur Corriveau ajoute que dans les prochaines réunions des tableaux améliorés seront présentés ce qui facilitera la compréhension de ceux-ci notamment la partie de l'information touchant les différents fonds.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1549-09-11  
Relative au rapport financier à la période 4  
finissant le 16 juillet 2011

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Gaétane Tremblay, appuyée par madame Hélène C. Pepin, d'adopter le rapport financier de la période 4 finissant le 16 juillet 2011, tel que pré-synthes.

- Adoptée à l'unanimité –

B) Tableau de bord – compression des dépenses administratives à la période 4 finissant le 16 juillet 2011

Monsieur Aimé Bernier, président du comité d'audit, présente aux membres du conseil d'administration un tableau de bord concernant le suivi des compressions de dépenses en formation, frais de déplacement et publicité. L'établissement se situe à l'intérieur du budget prévu dans tous les secteurs.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

C) Pénurie de personnel – Utilisation des agences privées à la période 4 finissant le 16 juillet 2011

Monsieur Aimé Bernier, président du comité d'audit, informe les administrateurs sur le suivi des coûts des agences privées à la période 4 finissant le 16 juillet 2011.

### **7.3 Rapport du comité de suivi des ressources humaines**

A) Rapport sur le suivi de l'assurance-salaire à la période 4

Madame Céline Roy, présidente du comité de suivi des ressources humaines, informe les administrateurs sur l'évolution de l'assurance-salaire à la période 4.

Mme Roy présente le rapport et les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

B) Rapport sur le suivi des griefs

Madame Céline Roy, présidente du comité de suivi des ressources humaines, présente le rapport sur le suivi des griefs.

Audition de griefs à venir :

- Grief contestant la fin d'emploi

Cumulatif :

- 41 griefs à incidence monétaire
- 17 griefs à incidence non-monétaire

Les principaux litiges concernent actuellement le remboursement des frais de repas, les déplacements et le temps de transport. Les discussions en cours pourraient amener un règlement dans plusieurs dossiers.

#### **7.4 Rapport annuel de gestion 2010-2011**

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, décrit aux membres du conseil d'administration les principales réalisations des équipes.

Le rapport annuel présente un résumé des actions qui sont réalisées par nos équipes, nos comités internes et les Fondations afin d'offrir des services de qualité à toute la population de la Vallée de la Batiscan. Les membres du conseil d'administration soulignent l'excellence du travail réalisé et la qualité de la présentation qui a été faite par la secrétaire de direction, madame Manon Trudel.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1550-09-11  
Relative à l'adoption du rapport annuel  
de gestion 2010-2011 de l'établissement

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Gaétane Tremblay, appuyée par madame Marthe Rivard, d'adopter le rapport annuel de gestion de l'établissement pour l'année 2010-2011, tel que présenté.

- Adopté à l'unanimité -

**CA-096-08**

#### **SUJETS SOUMIS POUR INFORMATIONS :**

##### **8.1 Élections**

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les administrateurs des élections générales des conseils d'administration qui se tiendront cet automne dans tous les établissements du réseau de la santé. Le collège électoral population sera en élection le 1er novembre.

Le processus de renouvellement des CA des établissements publics se fera selon les dispositions d'une nouvelle législation entrée en vigueur le 13 juin 2011. Dorénavant, les CA de tous les établissements ont sensiblement la même composition en vertu de l'article 129 de la LSSSS. Amélie Germain-Bergeron agira comme présidente d'élection pour l'établissement.

**CA-096-09**

### **CORRESPONDANCE**

Information sur des correspondances reçues par l'entremise du président ou du directeur général.

Suite à la lettre de démission du Dre Carlyne Sirois, une lettre de remerciements lui sera envoyée.

Résolution : 1551-09-11  
Relative à la démission du Dre Carlyne Sirois

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Julie Goyette, appuyée par madame Aline Grondin, d'accepter la démission du Dre Carlyne Sirois, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011.

- Adopté à l'unanimité –

**CA-096-10**

### **AUTRES SUJETS**

#### 10.1 Démission de monsieur Michel Croteau, chef du service des ressources humaines

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les administrateurs à l'effet que monsieur Michel Croteau, chef du service des ressources humaines, a démissionné de son poste.

#### 10.2 Démission de monsieur Jean-Luc Henry

Monsieur Gilles Maurais, président du conseil d'administration, informe les administrateurs de la démission de monsieur Jean-Luc Henry, au collège électoral *comité des usagers*.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1552-09-11  
Relative à la démission de monsieur Jean-Luc Henry au collège électoral *population*.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Céline Roy, appuyée par monsieur Aimé Bernier, d'accepter la démission de monsieur Jean-Luc Henry, au sein du conseil d'administration du CSSS Vallée-de-la-Batiscan.

- Adoptée à l'unanimité –

### 10.3 Nomination d'un membre au comité d'audit

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les administrateurs que suite à la démission de monsieur Jean-Luc Henry, un nouveau membre doit être nommé au comité d'audit.

Résolution : 1553-09-11

Relative à la nomination d'un nouveau membre au comité d'audit

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Aimé Bernier, appuyée par madame Hélène C. Pepin, de nommer monsieur Guy Lefebvre, comme membre du comité d'audit.

- Adopté à l'unanimité –

### 10.3 Méchoui au profit de la Fondation du Centre d'accueil de Saint-Narcisse

Monsieur Aimé Bernier informe les administrateurs qu'un méchoui aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre prochain au profit de la Fondation du Centre d'accueil de Saint-Narcisse.

Monsieur Gilles Maurais demande aux personnes intéressées à y participer à communiquer avec madame Manon Trudel pour réserver leur place.

CA-096-11

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de madame Hélène C. Pepin, l'assemblée est levée à 21 h.

**Gilles Maurais**  
**Président**

**Alain Corriveau**  
**Secrétaire**

**Adopté le 11 octobre 2011**